



TRACT AUX CHEMINOTS

Montreuil, le 05 avril 2018

DROIT DE GRÈVE

LE PATRONAT TOUJOURS AUX ABOIS !

Co-responsable avec le gouvernement du conflit avec les cheminots, le COMEX du Groupe Public Ferroviaire enchaîne les faux pas en multipliant les manœuvres d'évitement.

Au lendemain du 2^{ème} jour de grève des cheminots, la direction en est déjà à 5 notes ou directives différentes modifiant les modalités de retenue et de décompte des jours de grève.

Face à une telle fébrilité, symptôme de culpabilité, les cheminots restent sereins et déterminés !

Les établissements ont reçu consigne des premiers dirigeants de l'entreprise de refuser les D2I des agents pour le préavis de grève unitaire CGT – UNSA – CFDT du samedi 7 avril à 20h00 au mardi 10 avril à 07h55.

Dans le même esprit, consigne a été donnée aux établissements de systématiquement décaler les repos des agents non-grévistes sur le préavis illimité de SUD-Rail.

C'est une fois de plus une illustration d'un positionnement idéologique bien éloigné des dispositions réglementaires en vigueur.

En effet, si la réaffectation des personnels non-grévistes est possible, le décalage des repos est soumis à conditions (voir notamment référentiel GRHO924) :

1. Ne pas avoir pour objet de couvrir un plan de transport normal ;
2. L'existence d'un préavis de grève. La direction s'appuie sur l'existence d'un préavis illimité déposé par SUD-Rail ;
3. L'existence d'un plan de transport adapté et que ce plan de transport ait été annoncé aux usagers ;
4. L'insuffisance de personnels disponibles pour assurer le plan de transport annoncé.

A ce jour, aucun plan de transport n'a été annoncé dans aucune région concernant la journée du dimanche 8 avril.

La direction ne peut donc pas arguer d'une insuffisance de personnels disponibles pour un plan de transport inexistant...

L'enfumage de la direction autour du droit de grève est à mettre en parallèle de l'enfumage médiatique que le gouvernement et sa Ministre des transports tentent d'instaurer, en vain.



Ces manœuvres pathétiques se veulent :

- occulter les revendications de fond des cheminots, soutenues par une part grandissante de l'opinion publique ;
- entraver le droit de grève des cheminots ;
- taire l'exclusive responsabilité des premiers dirigeants de l'entreprise et des membres du gouvernement en place dans la détérioration de la production ferroviaire.

Rappelons en effet que :

- le Président de la République fut précédemment Ministre en charge de l'économie, et donc notamment des investissements ferroviaires ;
- la Ministre actuelle des transports fut successivement directrice de la stratégie SNCF puis directrice de cabinet de Ségolène Royal au moment de la réforme de 2014 ;
- l'actuelle Ministre de la défense occupait jusqu'à peu les fonctions de directrice générale déléguée de la SNCF puis directrice générale de SNCF-Voyageurs ;
- le président du directoire SNCF y occupe des fonctions de premier plan, depuis 1997, outre un passage de 1988 à 1995.

Force est donc de constater que les personnalités patronales et politiques qui portent ce mauvais projet de réforme, ne découvrent pas la situation ferroviaire, puisqu'ils en sont co-auteurs.

Sur le fond, les empoisonneurs d'hier cherchent aujourd'hui à vendre leurs mauvais remèdes !

Sur la forme, ils aspirent à précipiter le mouvement pour en réduire la durée.

Pour la Fédération CGT des cheminots, seule la mobilisation massive des cheminots, inscrite dans la durée pour imposer de véritables négociations sur :

1. la dette d'Etat du système ferroviaire et le financement du Service Public de transport ferroviaire répondant aux besoins ;
2. la relance du transport de marchandises par le fer ;
3. la réunification des cheminots au sein d'un seul EPIC SNCF ;
4. l'organisation intégrée de la production et la suppression du cloisonnement par activité ;
5. la ré-internalisation de l'ensemble des charges de travail ;
6. l'inutilité et de la nocivité de l'ouverture à la concurrence ;
7. l'amélioration des droits des cheminots ;
8. l'intégration au sein de la branche ferroviaire de l'ensemble des cheminots, dont les salariés de la restauration ferroviaire et des voies ferrées d'intérêt local.

**La SNCF, certains veulent la descendre,
Nous, on la défend !**

**TOUTES ET TOUS EN GRÈVE SUR LE PRÉAVIS UNITAIRE
DU SAMEDI 7 AVRIL À 20H00 AU MARDI 10 AVRIL À 7H55**

